

# COMMISSION DE DISCIPLINE

## PROCES VERBAL N° 18

Séance du: **23-02-2025**

### Membres Présents :

- Mr. GUETTAF TEMAM A/Aziz - Président
- Mr BOUDJEMAA ABDERRAZAK – Secrétaire.
- Mr MANSOUR LAID – MEMBRE

### Ordre du jour :

- Etude des Affaires Disciplinaires  
Journées du : 21-22/02/2025

### **AFFAIRE 106**

Rencontre: MSS/NZEOH/S Journée du 21/02/2025.

### Joueurs Avertis :

- 1/-EL HADI ZAHR EDDIN LN°2130 , MSS  
-Averti pour CAS
- 2/-HAMDI ABELHAFIDH LN°0776 , NZEO  
-Averti pour CAS
- 3/-BELHADJ AYMEN ABDELMOUTIA LN°0777 , NZEO  
-Averti pour CAS
- 4/-SELAMI ISSAM LN°0773 , NZEO  
-Averti pour CAS  
- une amende de 10 000 DA est infligée au club MSS pour absence d'entraîneur ( circulaire N° 02 du 09/11/23 ).

### **AFFAIRE 107**

Rencontre: TRBEO/CRBEO H/S Journée du 21 /02/2025.

### Joueur Averti :

- 1/-AMIRI NOUREDDINE LN°1155, TRBEO  
-Averti pour CAS

### **AFFAIRE 108**

Rencontre: OCA/CSCH/S Journée du 21 /02/2025.

### Joueurs Avertis :

- 1/-MEZERDI ABDERRAHMANE LN°1594, CSC  
-Averti pour CAS
- 2/-BESSAOUD IMADEDDINE LN°1581, CSC  
-Averti pour CAS

### **AFFAIRE 109**

Rencontre: UEA/CRBBH/S Journée du 21 /02/2025.

### Joueur Exclu :

- 1/-LAKHNECHE SIFEDDIN LN°0030 , UEA  
- pour cumul de cartons un (01) match ferme (ART.103 RG FAF).

### Joueurs Avertis :

- 1/-DEMIKHA ALHADJ LN°0029 ,UEA  
-Averti pour CD.5000 DA (circulaire N°02 du 09/11/2023).
- 2/-HAMLAOUI ADHEM LN°0041,UEA  
-Averti pour JD.
- 3/-MAHDJOUB ABDERAOUF LN°0035,UEA  
-Averti pour CAS
- 4/- LOUNICI HAMZA LN°1334,CRBB  
-Averti pour CAS
- 5/-KHARCHI BENANI SOFANE LN°1091 ,CRBB  
-Averti pour CAS

**AFFAIRE 110**

Rencontre:CCO/CBOH/S Journée du 22 /02/2025.

**Joueur Exclu :****1/- HAMDI DJABER LN°0223 ,CCO**

- pour cumul de cartons un (01) match ferme (ART.103 RG FAF).

**Joueurs Avertis :****1/-ZEKAR FARES LN°0738 , CCO**

-Averti pour CD .5000 DA(circulaireN°02du09/11/2023).

**2/-DJAFRI OMAR LN°0090 , CCO**

-Averti pour CAS .

**3/-DERBIKH ABDERAHMANELN°0231 ,CCO**

-Averti pour CAS .

**4/-ABDERRABOU AISSALN°1276 ,CBO**

-Averti pour CAS .

Partie Arrêtée a la 88<sup>/</sup> suite à l'envahissement du terrain

-jet de projectiles,  
- tentative d'agression envers les officielles par le public du CC.OURLAL.

Entraînent l'arrêt définitif de la rencontre

Alors que le score était

- CCO (01)
- CBO (03)

-vu la feuille de match  
-vu le rapport de l'arbitre

Par ces motifs et, en application de l'article 47 RG /FAF.

La commission de discipline décide match perdu par pénalités pour le club CCO et en attribue le gain du match au club CBO

- CCO (00) point (00) but
- CBO (03) points(03) buts
- Deux (02) matchs à huit clos pour l'équipe du CC.Ourlal

+ une amende de 10.000 DA pour l'équipe du CC.Ourlal.

**AFFAIRE 111**

Rencontre:CCO/ UEA U-17 Journée du 22 /02/2025.

Partie Arrêtée a la 77<sup>/</sup> suite a l' agression de l'arbitre assistant par le joueur

**LALMI MOUHAMED MOADH**

Alors que le score était

- CCO (00)
- UEA (02)

-vu la feuille de match  
-vu le rapport de l'arbitre

Par ces motifs et, en application de l'article 101 RG /FAF.

La commission de discipline décide match perdu par pénalités pour l'équipe CCOurlal. et en attribue le gain du match au club UEA.

- CCO (00) point (00) but
- UEA (03) points(03) buts

Suspension du joueur LALMI MOUHAMED MOADH LN°1975 , CCO.

d'un (01)an ferme +5000 DA

PRESIDENT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

**GUETTAF TEMAM A/Aziz**